

Compte d'exploitation 2012

Prévoyance professionnelle

Vie collective Suisse

Traduction

Le compte d'exploitation Vie collective paraît en allemand, français et italien.
La version allemande fait foi.



Chère lectrice, cher lecteur,

Cette année, la Bâloise Assurances célèbre son 150^e anniversaire. Dans le domaine des assurances collectives, la Bâloise compte parmi les quatre plus grands assureurs vie en Suisse et dispose de 85 ans d'expérience dans la prévoyance professionnelle. Elle fonde son succès avant tout sur la confiance que nous témoignent nos clients. Nous vous en remercions.

Dans le domaine de la Vie collective, 2012 a également été une bonne année pour la Bâloise Vie SA. Cette réussite se reflète dans le présent «Compte d'exploitation Prévoyance professionnelle 2012». Dans l'objectif d'accroître la transparence envers nos clients, nous y avons ajouté des informations et chiffres clés complémentaires.

Nos clients profitent de ces bons résultats à plus d'un titre: d'une part, nous avons pu investir une fois de plus dans la sécurité à long terme de la prévoyance et, d'autre part, nous avons pu verser des excédents attrayants aux assurés au début de cette année.

En 2012, les primes périodiques ont affiché une croissance de +3,30%, supérieure au marché. En raison de notre politique de souscription prudente, les primes uniques émanant de nouveaux contrats ont par contre sensiblement diminué. Dans l'ensemble, les primes totales sont inférieures de 8,50% par rapport à l'an dernier.

Fondamentalement, nous avons conservé la même structure en matière de répartition des investissements dans les différents véhicules de placement en raison de la volatilité qui perdure sur les marchés des capitaux. Les rendements des capitaux ont évolué de manière satisfaisante en 2012, d'autant plus que nous n'avons relevé aucun effet négatif résultant d'opérations de change ou d'amortissements comme l'année passée. Le rendement net sur valeur comptable a augmenté de 45 points de base en 2012 pour atteindre 2,70%. La performance a progressé pour s'établir à 5,42% avant tout grâce à la valorisation des obligations due aux taux d'intérêt plus faibles et aux majorations pour risque de crédit moins importantes.

Les produits satisfaisants issus des placements et les très bons résultats au niveau des risques dont nous pouvons nous réjouir cette année encore ont permis de renforcer de près de 100 millions de francs les réserves pour les engagements actuels et futurs liés aux rentes. Le fonds d'excédents a été doté de 70 millions de francs pour se monter à près de 107 millions de francs fin 2012. Pour 2012, les avoirs de prévoyance des assurés ont été rémunérés à hauteur de 1,95%, un taux élevé par rapport au marché, avec l'attribution des excédents au 1^{er} janvier 2013.

Les frais de gestion sont en léger recul pour les affaires soumises à la quote-part minimale; le résultat des coûts est pratiquement équilibré.

La quote-part de distribution pour les preneurs d'assurance de cette branche était de 94,30% en 2012, soit au-dessus de la quote-part minimale exigée par loi de 90%. Nous nous engageons à l'avenir également pour une prévoyance sûre et son évolution dans le temps, dans l'intérêt de nos clients.

Nous vous souhaitons une année fructueuse.

Clemens Markstein

Responsable Management des produits Clients d'entreprises
Membre du comité de direction

Compte d'exploitation Prévoyance professionnelle 2012

Les principaux produits en matière de prévoyance professionnelle sont les primes et les rendements des capitaux. Parmi les primes figurent les primes annuelles périodiques et les primes uniques. Ces dernières se composent, entre autres, des prestations de libre passage lors des entrées en service, des montants de rachat de cotisations manquantes versés par les assurés et des réserves mathématiques des actifs et des rentiers pour les nouveaux contrats.

Parmi les charges de l'assurance, on compte notamment les prestations de vieillesse, de survivants et d'invalidité, les prestations de libre passage versées en cas de départs, ainsi que les valeurs de rachat versées en cas d'annulations de contrats.

Produits

	Indications en 1000 CHF	
	2012	2011
Recettes de primes brutes		
Primes d'épargne (y c. primes uniques)	1 709 998	1 895 890
Primes de risque	209 959	210 806
Primes de coûts	73 740	71 501
Total des primes	1 993 697	2 178 197
Rendements des placements de capitaux		
Rendements des placements de capitaux nets	378 971	301 742
Résultat de la réassurance	-6 015	-6 988
Autres produits (résumé)	2 625	4 890
Total des produits	2 369 278	2 477 841

Charges

	Indications en 1000 CHF	
	2012	2011
Prestations d'assurance		
Prestations de vieillesse, de décès et d'invalidité	474 109	461 057
Prestations de libre passage	865 982	940 854
Valeurs de rachat	302 603	235 519
Frais de traitement des prestations	9 287	10 504
Total des prestations	1 651 981	1 647 934
Variation des provisions techniques		
Avoirs de vieillesse	330 031	588 958
Réserves mathématiques pour rentes de vieillesse et survivants	155 642	93 212
Réserves mathématiques pour rentes d'invalidité	-22 522	-4 862
Réserves mathématiques polices de libre passage	-23 932	-30 698
Provisions pour cas d'assurance survenus mais non encore réglés/annoncés	-24 100	-29 155
Autres provisions techniques (y c. renforcement des réserves)	103 171	78 785
Total intermédiaire	518 290	696 240
Frais d'acquisition et de gestion bruts	79 715	78 899
Autres charges (résumé)	3 714	5 202
Attribution au fonds d'excédents	70 000	40 000
Résultat du compte d'exploitation	45 578	9 566
Total des charges	2 369 278	2 477 841

Le résultat du compte d'exploitation pour l'exercice 2012, avant attribution au fonds d'excédents, s'élève à 115,6 millions de francs. De ce montant, 70 millions de francs sont affectés au fonds d'excédents.

Chiffres clés relatifs aux rendements des capitaux

Les rendements des capitaux (bruts) comprennent notamment les rendements courants, les bénéfices et les pertes réalisés, ainsi que les amortissements nécessaires. Dans le calcul net, les frais liés à la gestion de fortune sont déduits.

Indications en 1000 CHF

Placements des capitaux	2012	2011
Produits des investissements directs	419 189	420 209
Résultat des ventes	21 105	-9 460
Résultat monétaire	-11 499	-43 786
Solde des plus-values et amortissements	-12 512	-27 937
Charges d'intérêts	-5 486	-6 753
Produit brut des placements de capitaux	410 797	332 273
Frais pour la gestion de fortune	-31 826	-30 531
Produit net des placements de capitaux	378 971	301 742

Portefeuille des placements de capitaux	2012		2011	
	Valeur comptable	Valeur du marché	Valeur comptable	Valeur du marché
Placements de capitaux début exercice	13 723 085	14 754 948	13 040 356	13 716 994
Placements de capitaux fin exercice	14 375 333	15 858 021	13 723 087	14 754 948

Les réserves d'évaluation correspondent à la différence entre les placements des capitaux aux valeurs comptable et du marché:

Réserves d'évaluation	2012	2011
Réserves d'évaluation début exercice	1 031 863	676 638
Réserves d'évaluation fin exercice	1 482 688	1 031 861
Variation des réserves d'évaluation	450 825	355 223

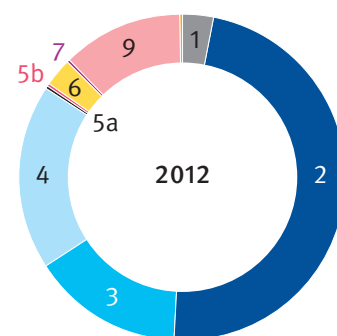
Gestion de fortune	2012	2011
Frais pour la gestion de fortune	31 826	30 531
En pourcentage des placements de capitaux à la valeur du marché	0,21%	0,21%

Le rendement sur valeur comptable met en rapport les produits nets des placements de capitaux avec les placements de capitaux à la valeur comptable. Pour mesurer la performance, même les variations de la valeur du marché des placements de capitaux qui n'apparaissent pas au compte de résultat sont prises en considération.

Rendement et performance	2012		2011	
	Brut	Net	Brut	Net
Rendite auf Valeur comptable	2,92%	2,70%	2,48%	2,25%
Performance auf Valeur du marché	5,63%	5,42%	4,83%	4,61%

Portefeuille des placements des capitaux provenant de la prévoyance professionnelle

Placements des capitaux	2012		2011	
	en 1000 CHF	en %	en 1000 CHF	en %
1. Liquidités et dépôts à terme	453 420	3,15	742 937	5,42
2. Titres à revenu fixe en francs suisses	6 877 836	47,83	6 502 682	47,38
3. Titres à revenu fixe en monnaies étrangères	2 153 873	14,98	1 873 486	13,65
4. Hypothèques et autres créances nominales	2 643 148	18,38	2 408 705	17,55
5a. Actions suisses et étrangères	30 009	0,21	30 494	0,22
5b. Parts à des fonds de placement	57 394	0,40	57 731	0,42
6. Private equity et hedge funds	401 274	2,79	396 442	2,89
7. Avoirs sur instruments financiers dérivés	10 962	0,08	-49 878	-0,36
8. Placements en participations et entreprises liées	0	0	0	0
9. Immobilier	1 734 425	12,06	1 641 204	11,96
10. Autres placements de capitaux	16 938	0,12	119 282	0,87
Total	14 379 279	100,00	13 723 087	100,00



Informations relatives aux placements de capitaux

Après un premier trimestre avec des marchés des actions positifs et une hausse des taux d'intérêt, la situation des placements s'est nettement dégradée en milieu d'année. La réaction des banques centrales a permis d'apaiser les marchés et, à partir du mois de juillet, l'évolution des marchés des actions a été très positive et les majorations pour risque de crédit sur les obligations ont nettement diminué. En revanche, les intérêts sans risque se sont maintenus à leurs niveaux historiquement bas (0,62% en moyenne pour les rendements des obligations de la Confédération à dix ans). Dans ce contexte difficile, les effets négatifs à caractère unique ont pu être évités et les rendements sur valeur comptable ont nettement progressé, passant de 2,48 à 2,92%.

Même en période de taux bas, nous avons maintenu notre exigence de qualité élevée envers les placements obligataires. Les rendements directs des capitaux placés se maintiennent au niveau de l'année précédente. L'évolution du marché des capitaux avec des taux bas et des majorations pour risque de crédit plus faibles est l'élément moteur de l'évaluation à la hausse des placements obligataires, laquelle se traduit à son tour par une performance réjouissante.

Le parc immobilier et les créances hypothécaires ont également marqué l'année 2012 par la stabilité de leur rendement et de leur valeur. De nouveaux immeubles jouissant d'emplacements attrayants ont pu être ajoutés au portefeuille. En raison de la volatilité persistante sur les marchés des capitaux, la quote-part en actions a été maintenue à un faible niveau. Pour ce qui est des placements financiers alternatifs, les private equities ont encore une fois évolué de manière satisfaisante.

Malgré le cours de change plancher fixé par la Banque Nationale Suisse, nous maintenons notre stratégie de couverture des risques de change pour les obligations en euros et les placements financiers alternatifs afin de garantir la sécurité des placements même en cas d'évolutions imprévues de la monnaie.

Fonds d'excédents

Le fonds d'excédents est une position actuarielle du bilan qui mentionne les parts d'excédents revenant aux preneurs d'assurance. Des fonds peuvent y être affectés si le résultat du compte

d'exploitation le permet. Les parts d'excédents allouées aux preneurs d'assurance sont prélevées dans ce fonds.

Indications en 1000 CHF

Fonds d'excédents	2012	2011
Solde fin exercice précédent	68 181	45 491
Attribution du compte d'exploitation	70 000	40 000
Distribution aux institutions de prévoyance	-31 644	-17 310
Solde fin de l'exercice	106 537	68 181

Fonds de renchérissement

Le fonds de renchérissement est une réserve actuarielle. Il sert au financement de l'adaptation légale des rentes d'invalidité et de survivants en cours à l'évolution des prix.

Au 1^{er} janvier 2013, les rentes de survivants et d'invalidité de la prévoyance professionnelle obligatoire qui ont pris naissance

en 2009 ont été adaptées pour la première fois à l'évolution des prix. La compensation du renchérissement a été égale à 0,40%. Les adaptations subséquentes ont lieu tous les deux ans, la prochaine fois au 1^{er} janvier 2015.

Indications en 1000 CHF

Fonds de renchérissement	2012	2011
Solde fin exercice précédent	225 732	217 957
Primes de renchérissement	6 975	6 853
Intérêt tarifaire / total intermédiaire	2 257	9 232
Charges pour adaptations liées au renchérissement légal	-1 399	-1 803
Prélèvement en faveur du compte d'exploitation	-1 399	-1 803
Solde fin de l'exercice	233 565	225 732

Provisions techniques

Les compagnies d'assurances doivent constituer suffisamment de provisions techniques pour couvrir les obligations futures. Celles-ci comprennent notamment les avoirs de vieillesse pour les futures prestations de vieillesse.

Les provisions pour les rentes de vieillesse, de survivants et d'invalidité en cours sont régulièrement contrôlées. En raison des taux de conversion en rente élevés dans la prévoyance pro-

fessionnelle et de la persistance de taux d'intérêt bas, les provisions doivent être constamment renforcées. Pour les cas d'assurance invalidité déjà survenus mais pas encore réglés, il faut également constituer des réserves spéciales.

Le poste «parts aux excédents créditées» se réfère aux excédents déjà attribués aux polices de libre passage et aux dépôts d'excédents de collectifs d'entreprises.

Indications en 1000 CHF

Provisions techniques brutes	2012	2011
Avoirs de vieillesse	9 195 932	8 865 901
→ Régime obligatoire	5 268 398	5 130 784
→ Régime surobligatoire	3 927 534	3 735 117
Réserve mathématique pour les rentes de vieillesse et de survivants en cours	1 755 081	1 599 439
→ Régime obligatoire	1 005 495	925 611
→ Régime surobligatoire	749 586	673 828
Réserve mathématique pour les rentes d'invalidité en cours	784 617	807 140
→ Régime obligatoire	449 511	467 100
→ Régime surobligatoire	335 106	340 040
Renforcement de la réserve mathématique des rentes en cours	319 000	265 300
Réserve mathématique polices de libre passage	395 739	419 672
Réserves pour cas d'assurance survenus mais non encore réglés/annoncés	426 910	451 010
Fonds de renchérissement	233 565	225 732
Parts aux excédents créditées	36 794	39 099
Autres provisions techniques	706 896	695 258
Total	13 854 534	13 368 551

Autres chiffres clés

Paramètres appliqués	2012		2011	
	Régime obligatoire	Régime surobligatoire	Régime obligatoire	Régime surobligatoire
Taux de conversion hommes, âge 65 ans	6,900%	5,835%	6,950%	5,835%
Taux de conversion femmes, âge 64 ans	6,850%	5,574%	6,900%	5,574%
Taux d'intérêt garanti pour la rémunération des avoirs de vieillesse	1,50%	1,25%	2,00%	1,25%
Rémunération complémentaire sur excédent (au 1.1.2013)	+0,25%	+1,00%	+0,00%	+0,50%
Rémunération totale moyenne ¹⁾ des avoirs de vieillesse	1,95%		1,90%	
Nombre total d'assurés fin d'année				
Assurés actifs		135 213		135 208
Bénéficiaires de rentes		19 231		19 134
Polices de libre passage		26 896		28 149
Total des assurés		181 340		182 491
Structure des primes de coûts				
			Indications en 1000 CHF	
Primes de coûts assurés actifs (valeur absolue)		64 625		62 330
→ Par assuré (en CHF)		478		461
Primes de coûts polices de libre passage (valeur absolue)		1 398		1 540
→ Par assuré (en CHF)		52		55
Autres primes de coûts		7 717		7 630
Total primes de coûts		73 740		71 500
Frais de gestion par centre de coûts				
Frais d'acquisition		4 618		4 224
Frais de traitement des prestations		9 287		10 504
Frais de marketing et publicité		3 596		2 653
Autres frais de gestion générale		71 501		72 022
Part des réassureurs dans les frais d'acquisition et de gestion		-1 065		-784
Total		87 937		88 619
Frais de gestion²⁾ par centre de frais				
Frais de gestion assurés actifs (valeur absolue)		71 532		70 925
→ Par assuré (en CHF)		529		525
Frais de gestion bénéficiaires de rentes (valeur absolue)		5 603		5 468
→ Par assuré (en CHF)		291		286
Frais de gestion polices de libre passage (valeur absolue)		1 515		1 722
→ Par assuré (en CHF)		56		61
Frais de gestion pour autres centres de frais		0		0
Frais de traitement des prestations ²⁾		9 287		10 504
Total		87 937		88 619

1) Moyenne avec un rapport avoirs de vieillesse obligatoire/surobligatoire: 60:40

2) Les frais de gestion (comme l'année précédente, sans les frais de traitement des prestations) sont désormais présentés pour 2012 répartis par centres de frais: actifs, rentiers et polices de libre passage. Les frais de traitement des prestations sont représentés de manière sommaire, car ceux-ci concernent aussi bien les actifs que les rentiers et les polices de libre passage.

Preuve du respect de la quote-part minimale

Comme preuve du respect de la quote-part minimale, nous vous présentons ci-après le résultat du compte d'exploitation à partir de chacun des processus commerciaux.

Au moins 90% des rendements résultant des trois processus commerciaux (processus d'épargne, de risque et de coût) doivent revenir aux preneurs d'assurance (quote-part minimale), soit sous forme de prestations d'assurance, de renforcement des réserves ou de dotations au fonds d'excédents.

Les contrats d'assurance, pour lesquels des calculs séparés de recettes et de dépenses ont été convenus, sont exclus de la quote-part minimale. Cela concerne généralement des solutions d'assurance des caisses de pension semi-autonomes, des contrats dans le cadre de programmes internationaux d'assurance et d'autres contrats spéciaux, tels que les contrats d'association.

Affaires soumises à la quote-part minimale

Indications en 1000 CHF

Produits	2012	2011
Processus d'épargne	313 354	250 711
Processus de risque	160 060	160 869
Processus de coûts	66 108	64 313
Total produits		
(Valeur de base pour la quote-part de distribution)	539 522	475 893
Charges		
Processus d'épargne	218 838	232 215
Processus de risque	76 537	59 174
Processus de coûts	66 290	66 547
Total	361 666	357 936
Variation des provisions techniques		
Risque de longévité	45 800	19 700
Lacunes de couverture en cas de conversion en rentes	45 600	55 890
Cas d'assurance annoncés mais non encore réglés	-	-
Cas d'assurance survenus mais non encore annoncés	15 700	8 900
Fluctuation de la valeur des placements de capitaux	-	-
Garanties d'intérêt	-	10 000
Total variation des provisions techniques	107 100	94 490
Attribution au fonds d'excédents	40 000	15 000
Prestations en faveur des assurés	508 766	467 426
Quote-part de distribution	94,3%	98,2%
Résultat du compte d'exploitation		
(part soumise à la quote-part minimale)	30 756	8 467
Résultat du compte d'exploitation en pourcentage	5,7%	1,8%
Brutergebnis der Betriebsrechnung		
Sparprozess	94 516	18 496
Risikoprozess ¹⁾	83 523	101 695
Kostenprozess	-182	-2 234
Brutbetriebsergebnis	177 857	117 957

1) Le résultat du risque se situe en 2012 à un niveau élevé stable et s'est proportionnellement encore amélioré si l'on tient compte des événements à caractère unique en 2011 et 2012.

Dans le cadre des affaires soumises à la quote-part minimale, 94,30% des produits ont été attribués aux preneurs d'assurance pour l'année 2012.

Affaires non soumises à la quote-part minimale

Indications en 1000 CHF

Produits	2012	2011
Processus d'épargne	65 617	51 031
Processus de risque	49 899	49 937
Processus de coûts	7 632	7 187
Total produits (Valeur de base pour la quote-part de distribution)	123 148	108 155
Charges		
Processus d'épargne	46 481	46 272
Processus de risque	19 746	20 560
Processus de coûts	12 300	11 824
Total	78 527	78 656
Variation des provisions techniques		
Risque de longévité	7 900	3 400
Lacunes de couverture en cas de conversion en rentes	-	-
Cas d'assurance annoncés mais non encore réglés	-	-
Cas d'assurance survenus mais non encore annoncés	-8 100	-
Fluctuation de la valeur des placements de capitaux	-	-
Garanties d'intérêt	-	-
Total variation des provisions techniques	-200	3 400
Attribution au fonds d'excédents	30 000	25 000
Prestations en faveur des assurés	108 327	107 056
Quote-part de distribution	88,0%	99,0%
Résultat du compte d'exploitation (part non soumise à la quote-part minimale)	14 821	1 099
Résultat du compte d'exploitation en pourcentage	12,0%	1,0%
Résultat brut du compte d'exploitation		
Processus d'épargne	19 136	4 759
Processus de risque ¹⁾	30 153	29 377
Processus de coûts	-4 668	-4 637
Résultat d'exploitation brut	44 621	29 499

1) Le résultat du risque se situe en 2012 à un niveau élevé stable et s'est proportionnellement encore amélioré si l'on tient compte des événements à caractère unique en 2011 et 2012.

Dans le cadre des affaires non soumises à la quote-part minimale, 88,0% des produits ont été attribués aux preneurs d'assurance pour l'année 2012.

Explications relatives aux processus commerciaux

Le processus d'épargne comprend l'accumulation de l'avoir de vieillesse, la conversion des avoirs de vieillesse en rentes de vieillesse et le règlement des rentes de vieillesse correspondantes. Les rendements des capitaux (nets) sont mis en relation avec les charges composées essentiellement des frais induits par le taux d'intérêt technique (taux d'intérêt garantis) et par le règlement des rentes de vieillesse et d'enfants de pensionné en cours. Les frais liés à la gestion de fortune figurent dans les placements des capitaux.

Le processus de risque comprend le versement et le règlement des prestations de décès et d'invalidité (sous forme de prestations en capital et de paiements en rentes) ainsi que les expectatives de rentes de survivants liées aux rentes de vieillesse en cours. Les primes de risque encaissées sont mises en relation avec les charges induites par les prestations d'assurance, en particulier par la constitution de la réserve mathématique pour les nouvelles rentes d'invalidité et de survivants. Le processus de risque est également grevé des charges liées au traitement des prestations.

Le processus de coûts comprend les charges pour la gestion et la vente des assurances de la prévoyance professionnelle. Les primes de coûts comptabilisées sont mises en relation avec les frais de gestion effectifs.

Bâloise Vie SA
Aeschengraben 21, case postale
CH-4002 Bâle

Service clientèle 00800 24 800 800
Fax +41 58 285 90 73
serviceclientele@baloise.ch

Votre sécurité nous tient à cœur. Depuis 150 ans.
www.baloise.ch